



ACTION SOCIALE, FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES, SANTÉ, HANDICAP...

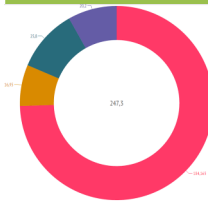
LAURE LECHATELLIER,
VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE DE FRANCE, FAIT SON
BILAN DE MANDAT

5 ANS D'ACTION AU SERVICE DES FRANCILIEN-NES

2010—2015



BUDGET DE LA DÉLÉGATION CONCERTATION DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



4-5

SANTÉ



6-9

HANDICAP



10-11

ACTION SOCIALE



12-15

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES



16-19



<http://laurelechatellier.eelv.fr>

Dimanche 21 mars 2010, 20h.

Les résultats des élections régionales tombent : la gauche remporte largement l'élection régionale (56,7%), après un succès sans précédent des écologistes au premier tour (16,6%).

Ma fibre sociale, mon expérience militante et professionnelle m'amènent à me positionner sur le handicap et l'action sociale.

Quelques jours plus tard, à l'occasion de la première séance plénière, je suis élue vice-présidente. Je prends la mesure de la responsabilité et du champ d'intervention de cette délégation : action sociale, formations sanitaires et sociales, santé et

handicap. C'est mon premier mandat d'élue, et je me sens investie d'une mission bien plus vaste que la confiance que les seuls Parisien-nes, mon département d'élection, m'ont fait l'honneur de m'accorder.

Être élue régionale, c'est incarner la voix de toutes les Franciliennes et tous les Franciliens, pas seulement de son département d'élection - a fortiori quand on a la chance d'être membre de l'exécutif. Être élue régionale, c'est aussi être la représentante de tous les territoires, des quartiers populaires aux zones rurales.

Nous l'avons assez répété en campagne : les écologistes ont

vocation à être au pouvoir pour faire de la politique autrement.

J'y tiens, et pour moi, être élue écologiste, c'est avoir en plus une approche différente de l'élaboration des politiques, des solutions à apporter aux problématiques : plus humaines, plus proches des réalités des citoyennes et citoyens de cette région. Ainsi, j'ai eu à cœur d'encourager tout particulièrement les démarches innovantes, les expérimentations sur le territoire et les lanceurs d'alerte.

Ma responsabilité de vice-présidente, j'ai eu plaisir à l'exercer tout au long du mandat. Un mandat qui devait initialement



Jun 2014, Solidays. Cette année encore, et pour la 17ème année consécutive, la Région soutient ce grand festival organisé par Solidarité Sida. Ce sont ainsi 800 000€ qui sont investis chaque année dans la sensibilisation et la prévention du VIH/Sida.

Un grand merci à Marco Prince, chanteur-leader du groupe Fédération française de fonck (FFF) pour son soutien fidèle au festival Solidays, et pour son engagement !

durer quatre ans, et qui aura finalement duré cinq ans et demi. Il m'a permis de rencontrer des centaines d'acteurs qui œuvrent au quotidien pour combattre les inégalités, pour construire du lien social, pour améliorer notre cadre de vie.

Hasard et clin d'œil de la vie, cette expérience unique et fondatrice de femme politique s'est accompagnée du plus grand bouleversement qu'il m'ait été donné de vivre : celui de devenir mère.

Par ma fille, j'ai pris conscience des menaces invisibles qui nous

entourent : pollutions de l'air et perturbateurs endocriniens sont devenus pour moi des chevaux de bataille, que j'ai mis un point d'honneur à faire figurer au premier plan des politiques menées sur ma délégation.

C'est avec émotion et reconnaissance que je conclus cet édito. A travers ces vingt pages de bilan, j'espère que vous pourrez vous rendre compte, vous aussi, du plaisir, des convictions, de l'opiniâtreté que j'ai portés avec moi pendant ces presque six ans.

Je vous en souhaite une très belle lecture.

Souvent, on me pose la question : « *mais c'est quoi, ton boulot, au juste ? Ca veut dire quoi, être vice-présidente ?* » Pour essayer de répondre à ces questions, j'ai voulu vous faire partager une journée type de mon mandat.

8h30 : C'est mon premier 8 mars, journée internationale des droits des femmes, en tant que vice-présidente. Cette journée commence au bureau par un point hebdomadaire avec les responsables du service Développement social et santé, le cabinet du Président et mon cabinet.

Autour de la table, sept femmes et un homme. Les postes occupés dans les secteurs santé et social sont majoritairement fémi-

nins. Sur ces femmes pèsent encore majoritairement des contraintes de garde des enfants, que l'heure de la réunion n'a pas dû arranger. Je prends à ce moment la décision de ne faire débiter, dorénavant, aucune réunion avant 9h, ainsi que de ne plus faire terminer une réunion après 18h.

10h30 : Réunion de l'exécutif du conseil régional, en présence du Président, de son cabinet, des vice-présidents et des présidents de groupe. Après des échanges informels sur l'actualité, je présente ma proposition d'alignement des bourses des étudiants des formations sanitaires et

sociales sur celles du CROUS. La discussion s'ouvre, notamment sur l'impact financier. Ma proposition est finalement retenue.

12h15 : J'arrive porte d'Aubervilliers pour la commission permanente de la CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie), qui réunit l'ARS (Agence régionale de santé), les collectivités territoriales, les représentants des usagers et des professionnels, etc. Devant un plateau-repas, j'y présente la politique régionale pour lutter contre la désertification médicale. C'est l'occasion d'échanger sur la cartographie réalisée par l'ARS des zones en déficit.

15h30 : J'inaugure cet après-midi le centre de santé Gatineau-Sailliant de Gennevilliers. Je suis ravie de constater l'effort en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et la qualité des équipements. Il remplacera un centre vétuste qui datait des années 1950.

17h : Les échanges s'achèvent et je reçois un appel de mon collaborateur. Il me demande mon arbitrage sur plusieurs dossiers en cours, et fait le point sur le déroulé de la journée de demain, où je dois rencontrer des associations qui œuvrent en faveur de

l'inclusion des plus vulnérables.

19h : Après quelques courses personnelles, je donne le lancement d'un match de handibasket qui oppose la France à la Nouvelle-Zélande, au pied de la Tour Eiffel. Il y a de quoi être impressionnée par l'énergie et la persévérance de ces sportifs.

21h : Ma journée d'élue est terminée !



Octobre 2012, inauguration du centre municipal de santé Gatineau-Sailliant de Gennevilliers (92)

4 BUDGET

Le budget, c'est ce qui transforme une bonne idée en une action concrète et opérationnelle. Autant dire que son élaboration est la période la plus intense et la plus importante au sein de l'institution. Elle débute fin juillet par un premier cadrage administratif, et s'achève fin décembre avec le vote du budget primitif de l'année à venir. Début décembre, entre la mise en ligne du *bleu budgétaire* du secteur et le dépôt des amendements des groupes, ce sont quelques belles nuits blanches.

En 2015, j'ai la responsabilité de piloter un budget de 247,3 millions d'euros répartis sur 43 lignes budgétaires.

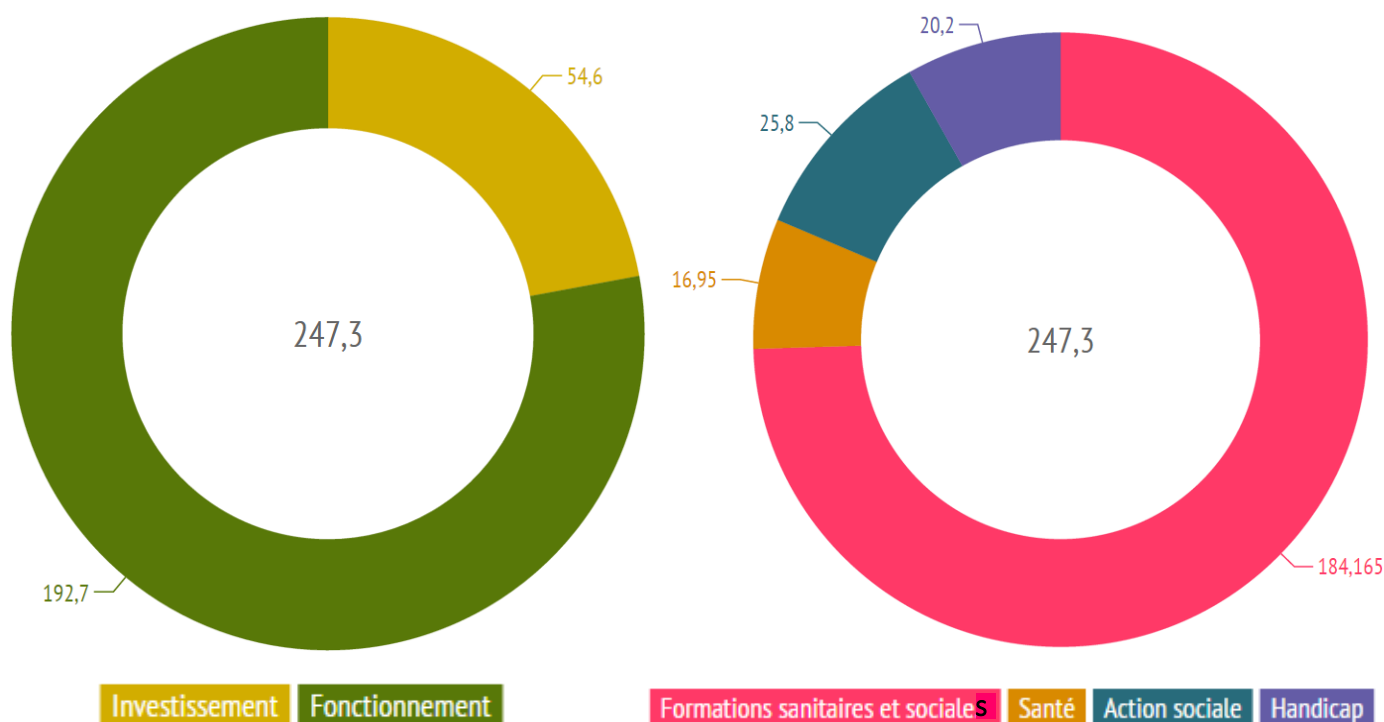
Depuis 2010, le budget consacré aux formations sanitaires et sociales n'a cessé de croître. C'était ma priorité. Ce volet de ma délégation pesait 65 % du budget 2010, il atteint en 2015 73 % des crédits. Les pages 16 à 19 vous présentent les enjeux cruciaux de ce secteur.

Sur le volet "Développement social et santé" qui déchaîne davantage les passions, j'ai fait le choix d'une hausse importante du budget santé. Cela s'est fait aussi par un redéploiement que j'assume. Il nous a permis d'accentuer notre effort sur le renforcement de l'offre de soins, la santé environnementale, l'accès

aux soins des jeunes.

Bien sûr, ce budget a connu en 2014 puis en 2015 une baisse, conséquence de la politique budgétaire du gouvernement qui pèse fortement sur les collectivités territoriales. Mais alors que le budget prévisionnel 2014 était en baisse de 7 millions d'euros, l'argent réellement consommé à la fin de l'année était en hausse de 3 millions par rapport à 2013. Car plus que le budget primitif, c'est le taux d'affectation qui compte. Sur le mandat, nous avons atteint un taux d'affectation de plus de 90% sur ma délégation.

2015 : 247,3 MILLIONS D'EUROS POUR AGIR !



LA CONCERTATION, POUR UNE DÉCISION PLUS JUSTE

Gouverner seul depuis son bureau du conseil régional, c'est se priver des contributions, idées et relais des forces vives régionales. C'est aussi prendre le risque de décisions hors-sol, loin des besoins et des attentes de la population. **Cette époque est révolue.**

J'ai fait le choix, dès mon arrivée, de créer des espaces de débat, éphémères ou pérennes, sur les différentes thématiques de ma délégation. J'ai aussi préservé les outils d'aide à la décision et d'évaluation des politiques, qui sont essentiels pour renforcer l'efficacité de l'action régionale.

Les décisions d'une vice-présidente reposent sur l'expertise précieuse de l'administration, sur les échanges avec les différents acteurs. Mais elles doivent aussi se justifier empiriquement et scientifiquement. **Sur ma délégation, le rôle de la MIPES et de l'ORS est en cela essentiel.** La MIPES – Mission d'information sur la Pauvreté et l'Exclusion – a organisé quatre colloques durant la mandature : *Vivre la pauvreté quand on est enfant* en 2011 ; *Les aidants pour qui, pourquoi, comment ?* en 2012, *La dimension*

plurielle de la précarité des femmes » en 2013 et enfin *Santé, précarité et alimentation* » en 2014. <http://www.mipes.org/>

L'ORS – Observatoire régional de santé – réalise des productions reconnues qui permettent de définir les domaines d'action prioritaires en IDF : sanitaire, social, médico-social. Ses études sur l'alimentation, sur la santé des personnes vivant en bidonvilles ou encore sur la santé des femmes sont particulièrement pertinentes pour l'accompagnement des prises de décisions. <http://www.ors-idf.org/>



LE DIALOGUE N'EST PAS DU TEMPS PERDU !

Pour la construction des nouvelles politiques régionales, j'ai souhaité ouvrir largement la concertation.

Les assises sociales régionales, du 8 au 10 novembre 2010, ont permis de mener un état des lieux des politiques sociales menées par la Région et d'écouter les parties prenantes autour de trois thématiques : **l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'état des lieux de la pauvreté en**

Ile-de-France ainsi que l'accompagnement du vieillissement de la population francilienne.

Les états généraux de la santé en mars 2011 ont été suivis de conférences régionales citoyennes de la santé dans les différents territoires en mai, juin et octobre.

La démarche a abouti au vote d'une politique de santé profon-

dément renouvelée en septembre 2012.

Concernant les problématiques de handicap, j'ai décidé de créer un **Conseil consultatif du Handicap (CCH)** qui s'est réuni tous les trois à six mois pour outiller la politique régionale. Il a tenu un rôle majeur dans l'élaboration de l'Agenda 22 régional (cf. page 10).

VACCINS = VIGILANCE

En 2013, à l'initiative du groupe écolo, 23 000 euros sont attribués à l'association E3M qui se bat pour la reconnaissance des effets délétères des adjuvants aluminiques dans les vaccins (myofasciite à macrophages).

Un colloque international à l'Assemblée nationale y est consacré en mai 2014: « **Aluminium et Vaccins – L'expertise internationale nous impose d'agir** »



LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE, PRIORITÉ DU MANDAT



Devanture du dispensaire homéopathique Hahnemann à Paris (13^e).

En 2015, près d'un quart de la population francilienne de plus de 15 ans est atteint d'une **maladie chronique**. Les maladies endocriniennes ou métaboliques (5,8%) et les maladies respiratoires (3,6%) tiennent le haut de tableau. La mortalité liée aux cancers du poumon et du sein est particulièrement élevée en Ile-de-France. La raison ? De nombreux déterminants de santé sociaux ou économiques sont plus importants en Ile-de-France qu'ailleurs. C'est également le

cas des déterminants environnementaux : la qualité de l'air intérieur et extérieur, le bruit, l'habitat, l'alimentation, etc. Pour répondre à ces enjeux émergents, une nouvelle politique de soutien des projets de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement est créée, avec des moyens importants et croissants : **300 000 euros en 2012, 300 000 en 2013, 1 million en 2014 et 2015.**

Une autre façon d'aborder la santé est mise à l'honneur avec l'organisation en 2011 d'un colloque consacré aux écomédecines avec l'aide précieuse de Dominique Eraud, mais aussi en 2012 un colloque sur la santé environnementale, avec André Cicoella.

J'ai également financé le seul dispensaire consacré aux **médecines complémentaires**, le dispensaire Hahnemann basé à Paris (13^e).

LA QUALITÉ DE L'AIR EN QUESTION

3 millions de Franciliennes et Franciliens respirent un air ne respectant pas la réglementation, avec des conséquences sur la santé (irritation, asthme, bronchite, maladies chroniques, etc.)

Cette pollution, c'est 6 mois d'espérance de vie en moins en Ile-de-France, et un coût évalué à **30 milliards d'euros par an en France** ! Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que la qualité de

l'air soit devenue la première préoccupation environnementale des Franciliens (68%), devant le changement climatique (54%) et l'alimentation (49%). **J'ai donc décidé d'ériger cette question en grande cause régionale de santé pour 2015**, avec des moyens supplémentaires alloués à des projets associatifs en matière d'information, de prévention et d'éducation à la santé.



Septembre 2014, manifestation devant l'Hôtel de Ville pour la mise en place de la circulation alternée pendant les épisodes de pollution.

DÉMASQUONS LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Avec les joies de la maternité, j'ai découvert la problématique des perturbateurs endocriniens (PE), présents en nombre dans tous les produits du quotidien et particulièrement dangereux pour les femmes enceintes.

J'ai ainsi demandé et obtenu de la part de l'exécutif d'ériger les PE en Grande Cause régionale en 2013. L'Île-de-France devient la première collectivité territoriale à mettre sur le devant de la scène un sujet encore trop méconnu.

J'ai apporté mon soutien financier à l'association Générations Cobayes, qui développe des outils de prévention sur les perturbateurs endocriniens.

J'ai également financé l'association Générations Futures pour sa campagne d'informa-

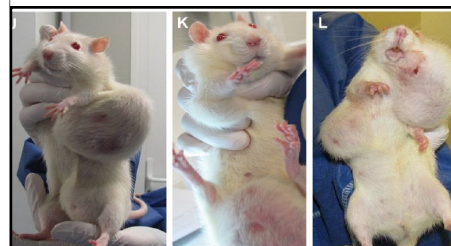
tion « *zéro perturbateur endocrinien dans nos corps pour protéger les enfants à naître* ».

Enfin, mon soutien est allé à l'association WECF, qui intervient spécifiquement auprès des femmes sur les risques sanitaires environnementaux (perturbateurs endocriniens, air intérieur, produits ménagers).



© Générations Cobayes

UN SOUTIEN INÉDIT AU CRIIGEN



Ma rencontre avec le professeur Gilles-Éric Séralini, à l'occasion d'un colloque « santé environnementale » m'a profondément marqué. J'ai demandé et obtenu un soutien inédit au CRIIGEN, comité qu'il préside. Ces 20 000€ ont financé une étude sur la perturbation endocrine provoquée par un OGM alimentaire et son herbicide (Roundup). Le professeur Séralini a pu démontrer que ce pesticide, le plus vendu au monde, provoque des déficiences hépato-rénales sévères et des perturbations hormonales. La Région est membre du Réseau des régions européennes libres d'OGM depuis 2004.

UNE ALIMENTATION SAINNE POUR TOUTES ET TOUS



© Les Jardins de Castelnaud

En 2014, la Grande Cause Régionale de Santé a été consacrée à l'accompagnement des change-

ments des comportements alimentaires. Apports nutritionnels, coût, convivialité, plaisir, structuration des repas, impact sur la santé, gastronomie, traditions régionales... Tous les aspects de l'alimentation au quotidien ont été englobés. J'ai ainsi soutenu 10 projets en 2014. Cette cause reste prioritaire en 2015, cette fois ci par le prisme des publics jeunes.

Le nouveau dispositif 2015 AliSol

« Alimentation solidaire » apporte une réponse concrète à l'accès des plus précaires à une alimentation diversifiée et de qualité.

Les ménages les moins aisés restent encore les cibles privilégiées de la malnutrition : les produits bon marché sont souvent trop riches en graisse et en sucre, trop pauvres en fibres. À l'arrivée, des situations parfois dramatiques : obésité, allergies, cancers.

PRÉSERVER UNE OFFRE HOSPITALIÈRE DE PROXIMITÉ



Mai 2013, à l'occasion d'une manifestation pour la sauvegarde de l'Hôtel-Dieu

L'offre hospitalière est une compétence étatique. Mais la Région, en tant qu'aménageur du territoire, est vigilante au maillage territorial des établissements hospitaliers : d'où mon engagement en faveur du maintien des urgences de l'Hôtel-Dieu à Paris.

Les maternités des Bleuets et des Lilas, symboles d'une autre approche de la naissance et de la parentalité sont menacées de fermeture à cause de la logique du chiffre (Tarification à l'Activité).

J'ai eu l'occasion avec deux parlementaires de m'entretenir avec le ministre de la Santé qui s'est engagée à travailler sur un projet de sauvegarde de la maternité des Lilas.



Mobilisation en faveur de la maternité des Lilas, Seine-Saint-Denis (93)

LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Des quartiers populaires aux zones rurales, trouver un médecin est parfois compliqué. Pour assurer un accès territorial et financier (secteur 1) à tous et toutes, la Région soutient l'installation des professionnels de santé.

160 projets de centres de santé et maisons de santé ont été aidés à hauteur de 15 millions d'euros depuis 2010, dont certains présentant des projets de santé très innovants (e-santé, démocratie sanitaire, santé communautaire).

C'est dans ce cadre que je me suis engagée à soutenir le déménagement du centre de santé sexuelle « Le 190 », qui a développé une expertise reconnue en matière

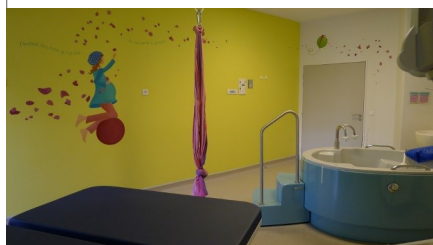
de santé des gays en France et à l'étranger.

Nous avons créé les CRES – Contrats régionaux d'exercice sanitaire – pour soutenir les praticiens (médicaux ou paramédicaux) qui décident d'exercer en zones déclarées déficitaires ou fragiles. En 2014, 3 premières installations ont été financées et 5 étudiants ont obtenu une bourse en contrepartie de leur engagement d'installation.



Octobre 2014, en visite au centre de santé sexuelle, le 190, auquel j'ai réaffirmé mon soutien.

UN ACCOUCHEMENT MOINS MEDICALISÉ EST POSSIBLE



Sept. 2014, inauguration de la « salle nature » de la maternité de Port Royal

10% des femmes enceintes souhaitent un accouchement moins médicalisé et pouvoir bénéficier d'un accompagnement physiolo-

gique. Les maisons de naissance sont une réponse.

A l'initiative de Julie Nouvion, élue écolo, la Région a permis le financement de salle nature, comme celle de la maternité de Port-Royal à Paris (14ème). Elle fonctionne depuis le printemps 2014 dans une ambiance chaleureuse et intime : baignoire, grand lit d'accouchement et équipements de confort.

SANTÉ DES JEUNES : DES BESOINS SPÉCIFIQUES



Septembre 2014, rencontre avec les représentants des mutuelles étudiantes sur le campus de l'Université Paris 3

Pour les aider à prendre soin d'eux, j'ai mis en place une aide de 100 euros par an pour l'acquisition d'une mutuelle.

Les bénéficiaires concernés sont les étudiant-es boursier-es et les

jeunes précaires en insertion. **35 000 jeunes en ont bénéficié.**

Sur proposition du Conseil régional des jeunes, nous nous concentrons sur des problématiques spécifiques comme le sommeil, l'alcool ou encore l'alimentation.

J'ai également assuré le soutien financier de la **Fondation santé des étudiants de France (Paris V)** pour pallier la fermeture du centre de santé pour étudiants Saint Michel et du centre Hosta-ter.

Les comportements de santé des jeunes sont au cœur des enjeux de santé publique. Parfois moins soucieux de leur santé, ou rencontrant des difficultés financières d'accès aux soins, ces spécificités de santé sont renforcées par les inégalités sociales.

Les jeunes, en particulier les plus précaires, sont amenés à faire des choix économiques en défaveur de leur santé.

"MON CORPS, MON CHOIX"



Mise en place dès 2011 du Pass'contraception dans tous les lycées d'IDF

40 ans après le vote de la loi Veil, des inégalités d'accès à l'IVG demeurent importantes. Fermeture de centres, délai de rendez-vous trop long, absence de choix dans la méthode...

Autant de raisons pour les écologistes de se mobiliser depuis 2006 en faveur de ce droit.

Des moyens très importants ont été engagés avec des résultats concrets : réouverture du centre IVG de Tenon en 2013, aide à l'achat de 52 échographes ou encore mise en place d'une campagne d'information dans les lieux publics « sexualité – contraception – IVG ».

J'ai tenu à sensibiliser particulièrement les jeunes, en mettant en place dans les lycées un « pass contraception ». Ce pass permet aux jeunes Franciliens scolarisés d'avoir un accès à une contraception gratuite et anonyme.

VIH/SIDA : RESTONS MOBILISÉS !



Sept. 2013, flashtest dans le Marais.

L'Île-de-France concentre la moitié des cas français de séropositivité. J'y consacre près de 5 mil-

lions d'euros par an en soutenant notamment le CRIPS, le festival Solidays ou encore des projets associatifs de prévention. Également présente sur les politiques de réduction des risques en matière de drogue, la Région dès 2010 s'est engagée à soutenir tout projet d'expérimentation d'une salle de consommation à moindre risque.

FAVORISER L'AUTONOMIE



Pour les personnes en situation de handicap passager ou permanent, la question de l'autonomie est centrale. J'ai choisi d'augmenter les crédits consacrés à cette question sur le mandat (3 millions d'euros), et de créer un partenariat durable avec les huit Maisons départementales de personnes handicapées (MDPH) d'Ile-de-France. Depuis 2010, ce sont près de 5000 appareillages et plus de 1500 logements adaptés qui ont été financés par la Région au bénéfice de personnes en situation de handicap.

UN AGENDA 22, VERS L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Plus de trois millions de Français vivent avec un handicap passager ou permanent. Mais la question de l'accessibilité universelle nous concerne tous et toutes. Au cours de notre vie, nous ne sommes pas à l'abri d'une baisse provisoire ou définitive de nos capacités.

Pour relever le défi d'une Région accueillante pour toutes et tous, la Région s'est engagée depuis 1999 à inclure l'accessibilité dans toutes ses politiques, obligatoires (transports, lycées, formation) ou volontaristes (santé, culture, loisirs, etc.). Il lui restait à mettre en cohérence toutes ces actions afin de les rendre plus efficaces et plus visibles.

L'Agenda 22 était une promesse de campagne de 2010, promesse tenue !

Adopté en février 2014 à l'unanimité des élu-es, il affiche une vision claire et pédagogique des actions menées par la Région dans le secteur du handicap à travers 75 fiches-actions.

En savoir plus sur le site :

<http://laurelechatellier.eelv.fr/agenda22>



Juillet 2014, visite de la base régionale de loisirs du Port-aux-Cerises à Draveil (91) à l'occasion de CAP'Loisirs Sportifs, événement de sport adapté, que j'ai soutenu.

CONSTRUIRE UNE POLITIQUE HANDICAP AVEC LES PERSONNES CONCERNÉES

Créé en 2005, le Conseil régional consultatif des citoyens handicapés a été le premier organe de ce type en France, à l'échelon régional. En 2010, j'ai décidé de le

faire évoluer. Le CCH (conseil consultatif du handicap) que je préside est composé de 34 membres (représentants associatifs et personnes qualifiées). Il

nous alerte sur l'intégration de la question du handicap dans nos politiques régionales.

J'en profite pour remercier les membres du CCH pour leur assiduité, la qualité de leurs échanges et leur soutien, en particulier Elisabeth Gourevitch et Ryadh Sallem, membres du bureau.



Le CCH réuni au grand complet ! Avec Pierre Serne et Ryadh Sallem pour parler accessibilité des transports.

LES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS, PUBLIC PRIORITAIRE



Novembre 2013, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux du GESAT (Groupement des Etablissements ou Service d'Aide par le Travail)

Notre région compte plus de 43 000 demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés.

Sur ma délégation, nous soutenons la création et l'équipement des entreprises adaptées et des ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail).

La région Ile-de-France compte 189 ESAT et 59 entreprises adaptées, soit 20 000 salariés et

2 000 encadrants.

Souvent victimes de représentations négatives, ces établissements ont besoin de faire connaître et reconnaître leur savoir faire. C'est l'objet du salon annuel que nous organisons, en lien avec la ville de Paris et le réseau GESAT : « Osez nos compétences ».



L'ESAT « La Vie en Herbes » accueille 75 personnes à Marcoussis (91) et produit des tisanes bio. 300 000€ de subvention régionale ont permis la rénovation du bâtiment.

DÉVELOPPER LES STRUCTURES MÉDICO-SOCIALES AU PLUS PROCHE DES FAMILLES



Le nouveau site Notre Dame de Bon Secours accueille un établissement pour personnes âgées dépendantes, un foyer d'accueil médicalisé, une structure petite enfance et un centre médico-psycho-pédagogique. Nous finançons à hauteur de 2 876 000 €.

Notre pays manque cruellement d'établissements d'accueil, obligeant certains parents à déménager ou à envoyer leur enfant dans des pays voisins.

J'ai donc souhaité poursuivre notre engagement, en finançant : depuis 2004, 2 400 places d'accueil dans 198 établissements tous handicaps confondus, dont 29 orientés « autisme » et 28 « polyhandicap ».

L'AUTISME, GRANDE CAUSE RÉGIONALE

L'autisme connaît une extension rapide et concerne 0,7% de la population française (contre 0,05% en 1960). Les parents d'enfant autiste sont souvent désarmés face à ce handicap.

Il m'a semblé nécessaire de leur envoyer un signal fort de mon engagement en érigeant l'autisme en première grande cause régionale sociale en 2011. Des moyens supplémentaires ont été alloués à cette mobilisation.

Depuis 2004, la Région a financé la création de 1 184 places dans différents établissements, dont 444 pour les enfants. 449 places ont par ailleurs été rénovées, et 1 397 équipées. Ce sont également 57 projets associatifs qui ont été soutenus, particulièrement l'année de la Grande cause.



Pose de la 1ère pierre du foyer « La Lendemain » aux Molières (91). Ce foyer d'accueil médicalisé HQE pour 24 personnes atteintes d'autisme, adossé à une ferme agricole et artisanale, a obtenu 726 000 € de la Région.

HALTE AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES !



**VIOLENCES
CONTRE LES FEMMES**
LA RÉGION S'ENGAGE

En 2013, 18 femmes sont décédées des suites de violences conjugales en Ile-de-France. C'est cinq de moins qu'en 2012, mais toujours 18 de trop. L'Ile-de-France est particulièrement concernée puisque les violences conjugales y touchent 11 % des femmes (contre 9 % au niveau national), soit environ 350 000 femmes.

Nous nous étions engagés à financer mille places d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violence sur la mandature, c'est chose faite.

Enfin j'ai décidé en 2014 d'ériger l'accompagnement des femmes victimes de violence en grande cause régionale d'action sociale. A cette occasion, c'est 420 000€ qui y ont été consacrés.

Ainsi, à Cergy Pontoise, nous avons financé 50 places d'accueil de jour et 19 hébergements d'urgence pour femmes victimes de violences conjugales.

LES FEMMES, VICTIMES DE LA PRÉCARITÉ

33% des familles monoparentales sont sous le seuil de pauvreté. 70% des travailleurs pauvres sont des femmes. 62% des emplois non qualifiés sont occupés par des femmes. 82% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes.

En conséquence, les femmes perçoivent une pension de retraite en moyenne deux fois plus faible que celle des hommes (879 € contre 1657€).

Le nombre de femmes, avec ou sans enfants, présentes dans les structures d'accueil et d'hébergement augmente chaque année.

Depuis 2010, la Région a consacré près de 10 millions d'euros à la création et la rénovation de 1 141 places d'hébergement pour les femmes en difficulté.



Novembre 2013, signature de la convention téléphones d'alertes pour les femmes en très grand danger dans l'Essonne, en présence du Préfet de l'Essonne, du Procureur de la République et de la Vice-présidente du Conseil Général.

DES TÉLÉPHONES POUR PROTÉGER LES VICTIMES

La Région a participé en 2009 à l'expérimentation d'un système de géolocalisation pour les femmes en très grand danger par le biais de téléphones portables. Ce dispositif a démarré en Seine Saint-Denis, avec des résultats très concluants. L'expérience a ensuite été étendue à Paris en 2012 puis à l'ensemble des départements franciliens à l'exception des Hauts-de-Seine, le conseil général préférant attendre

une généralisation au niveau national. Le dispositif expérimental du téléphone portable d'alerte est très performant : il a permis de rendre exceptionnels les contacts physiques entre la femme victime et son agresseur. Il procure un sentiment de sécurité pour la victime en lui indiquant que le danger a été pris en compte par la Justice et favorise véritablement le travail d'accompagnement.

CONTRE L'EXCLUSION : L'URGENCE DE L'HÉBERGEMENT



Oct. 2014, inauguration du centre d'hébergement d'urgence « La Mie de Pain » à Paris : 355 places financées pour les personnes sans abris avec un financement de la Région à hauteur de 6 millions d'euros.

42 000 personnes sont sans domicile fixe en Ile-de-France, et ce chiffre tend à croître ses dernières années, avec de plus en plus de femmes seules avec enfants et de jeunes.

Des centres d'hébergement pour une première stabilisation jusqu'aux maisons relais pour une réelle insertion, j'ai décidé d'intensifier notre effort financier. Depuis 2010, plus de 5000 places ont été créées ou réhabilitées. Cela représente plus de 55 millions d'euros d'engagements.

C'est bien sûr insuffisant au regard des enjeux. C'est pourquoi la Région s'est engagée aux côtés de l'Etat dans l'élaboration d'un premier Schéma régional de l'Hébergement et de l'Habitat. Après le vote en juillet 2015 d'un diagnostic partagé élaboré avec l'ensemble des

acteurs, ce schéma devrait voir le jour en 2016. Tous les PLH (plans locaux d'habitat) devront s'y conformer.

Mon objectif est double : **développer l'offre d'hébergement et de logement social en veillant à l'équilibre territorial et développer des réponses adaptées aux publics spécifiques** (femmes victimes de violences, jeunes en rupture familiale, personnes vivant en bidonvilles, gens du voyage, etc.).

POUR UN ACCUEIL DIGNE DES GENS DU VOYAGE



Projet d'aire d'accueil des gens du voyage au Bois de Vincennes, aux portes de Paris. En IDF, ce sont près de 5 millions d'euros qui ont été investis pour que soient respectés les droits de cette population nomade.

Entre 40 000 et 50 000 gens du Voyage résident en Ile-de-France. Depuis la loi Besson de 2005 chaque commune de plus de 5 000 habitants se doit d'aménager des aires d'accueil afin que soient respectés leurs droits à une vie non sédentaire.

J'ai maintenu tout au long de la mandature notre soutien aux communes engagées dans la création et la réhabilitation d'aires d'accueil. 617 places ont été financées sur 28 aires d'accueil pour un soutien régional de près de 5 millions d'euros sur la mandature.



LES JEUNES LGBT, UNE POPULATION À PROTÉGER

De trop nombreux jeunes sont encore aujourd'hui rejetés par leurs familles en raison de leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. Le rapport de SOS Homophobie le confirme encore cette année.

Un amendement budgétaire du groupe EELV a permis d'encourager le développement d'une offre d'hébergement d'urgence et d'accompagnement social, psychologique et juridique de ces

jeunes par des professionnels. J'espère pouvoir soutenir deux premiers projets d'ici la fin de l'année.

En complément, nous avons soutenu des projets de santé communautaire à destination des personnes LGBT. Et la Région est présente tous les ans à la Marche des Fiertés de Paris.

14 ACTION SOCIALE

4 000 PLACES DE CRÈCHES CRÉÉES !



Inauguration de la première structure collective de garde d'enfants à Puisieux (77), commune de 250 habitants, qui ne compte qu'une assistante maternelle en exercice. Dotée de 9 places, la micro-crèche est destinée à la garde des 0-3 ans et à la halte-garderie et accueille les enfants de Puisieux et de 5 villes environnantes : Douy-la-Ramée, Marcilly, Le-Plessis-Placy, Trocy-en-Multien et Vincy-Manœuvre. Un projet initié par trois mères de famille puisionnaises, qui ont fondé à cet effet l'association "Graine de nos villages". La Région a financé l'association à hauteur de 37.394 euros.

La Région a soutenu la création de structures d'accueils de jeunes enfants. Sur le mandat, nous aurons permis la création de plus de 4 000 places au sein de 140 structures pour un engagement total de 20 millions d'euros.

J'ai particulièrement soutenu les projets innovants, notamment les crèches aux horaires élargis ou offrant un accueil spécifique aux familles monoparentales ou en réinsertion sociale ou professionnelle. De même pour les places adaptées aux enfants en situation de handicap : **54 places créées au sein de 22 structures sur la mandature.**

ACCOMPAGNER NOS AÎNÉS DÉPENDANTS

Du fait d'une espérance de vie parmi l'une des plus élevées de France, la Région IDF connaît aussi un vieillissement de sa population. En 2005, 759 200 Francilien-nes étaient âgés de 75 ans ou plus. En 2020 on estime qu'ils seront 952 600, avec parfois des situations de dépendance ou de grande précarité.

C'est donc logiquement que la Région a décidé de renforcer sa politique en faveur du maintien à domicile ou en augmentant les capacités d'accueil en EHPAD. Depuis 2010, 2 500 places ont été créées dans 82 EHPAD, soit

un soutien financier de plus de 65 millions d'euros.

J'ai aussi choisi de concentrer notre action sur une problématique majeure de santé publique : la maladie d'Alzheimer, et en particulier de la prise en charge des patients atteints de la maladie. Ainsi, à titre d'exemple en 2013, une subvention de 8500 euros a été attribuée à l'association Ages et vie pour la création d'une MAIA (maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer).



SOUTENIR LES AIDANTS

8,3 millions d'aidants familiaux prennent en charge régulièrement une personne dépendante ou fragilisée. 47% exercent une activité professionnelle et doivent concilier vie active et soutien à leur proche dépendant.

Le droit au répit des aidants est une question essentielle.

C'est pourquoi en 2012 j'ai érigé en grande cause régionale le soutien aux aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'enfants handicapés. La Région a financé des 17 projets associatifs innovants et a organisé, avec la MIPES, un colloque pour mieux appréhender le sujet.

VERS LA FIN DES BIDONVILLES EN ILE-DE-FRANCE

En Ile-de-France, on dénombre **8 500 personnes vivant dans 150 bidonvilles**. Essentiellement des Roms migrants, dans des conditions sanitaires et sociales déplorable.

Les représentations négatives, le dénuement complet et la très grande pauvreté dans laquelle vivent les Roms migrants en font une population stigmatisée.

J'ai poursuivi avec détermination l'engagement régional pris dès 2005 pour l'accompagnement de ces populations vers un accès au droit commun. Depuis 2010, ce sont 15 projets en investissement qui ont vu le jour grâce à un soutien régional de 2,3 millions d'euros (dont 6 également financés par le FEDER). Il s'agit de viabilisation de sites ou de « villages d'insertion ».

Ces projets ont pour but de créer des espaces de transition

entre la grande exclusion et l'inclusion sociale.

Nous avons travaillé en lien avec Médecins du monde sur l'accès aux soins. Et de nombreuses associations comme la Fondation Abbé Pierre pour les accompagner dans leurs démarches d'accès au droit commun.

Enfin j'ai commandé à l'ORS une étude sur la situation sanitaire et sociale des Roms migrants parue en 2012 et nous a permis d'établir des faits pour déconstruire certains fantasmes.



Un employé de la SNCF dans le bidonville rom à Saint Ouen évacué en novembre 2013 par la police. © AFP

POUR LE DROIT À LA BIFFE



Le bus/café social de l'association Aurore, qui travaille auprès des biffins. La Région l'a financé à hauteur de 37 100€.

Les biffins sont des travailleurs du recyclage qui revendent, dans l'espace public, des objets usagés provenant de la récupération, suite à un abandon, un don ou un échange. Ils souffrent généralement des conditions dans lesquelles ils exercent leur activité. Si quelques mesures ont été mises en place pour les aider, telle que la création du « carré des biffins » situé porte de Montmartre (18^e), les biffins restent victimes d'un manque de reconnaissance sociale.

Suite à un amendement du groupe EELV au budget 2011, j'ai pu financer la création d'une recyclerie dans le 20^e arrondissement de Paris (200 000€) ainsi qu'un bus fonctionnant comme un café social où les biffins peuvent venir échanger avec les travailleurs sociaux de l'association *Aurore* (37 100 €). Une étude financée par la Région et publiée en 2012 a également permis de faire émerger des préconisations pour une meilleure intégration et une meilleure reconnaissance sociale de la population des biffins.

UNE AIDE D'URGENCE POUR LES MIGRANTS



Les bénévoles de l'asso *Une Chorba pour tous*. ©Une chorba pour tous

Suite aux révolutions du Printemps arabe, le groupe EELV a fait voter un amendement sur

ma délégation pour venir en aide aux réfugiés tunisiens. Cette aide de 60 000 € a permis de répondre aux besoins alimentaires et sanitaires immédiats via l'action des associations *La Chorba*, *une Chorba pour tous*, le *Secours populaire* et la *Cimade*.

Nous avons également soutenu tout au long du mandat des associations d'aide aux migrants, notamment sur le thème de l'accès aux soins.

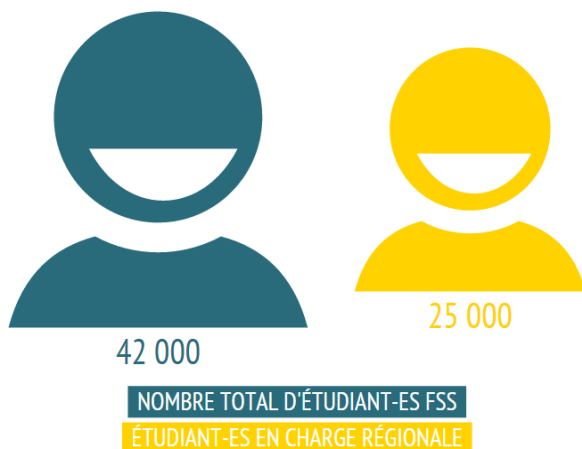
FORMER LES FUTURS PROFESSIONNELS

Pour s'adapter aux changements qui traversent notre société, j'ai fait le choix de développer fortement l'offre de formation. 970 nouvelles places de formation ont été créées depuis 2010, dont 351 pour les métiers de la petite enfance (puériculteurs, éducateurs jeunes enfants, auxiliaires de puériculture).

Le choix des filières n'est pas le fruit du hasard mais d'un échange permanent avec les différents acteurs dans le cadre du schéma régional des formations sanitaires et sociales 2007-

2014. J'ai engagé cette année une démarche de bilan de ce schéma comme préalable à l'élaboration du prochain schéma fin 2015 : plus de 200 acteurs y ont déjà participé.

Nous avons enfin signé en 2011 un partenariat avec Pôle Emploi afin d'assurer la gratuité des formations d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture pour les demandeurs d'emploi. Depuis, ce sont près de 3700 demandeurs d'emplois dont la formation a fait l'objet d'un financement conjoint entre la Région et Pôle emploi.



540 étudiant-es sont inscrit-es chaque année en formation de sages-femmes / maïeuticiens dans les centres financés par la Région.

INVESTISSEMENTS : L'IMPASSE



Sept. 2014, inauguration de l'IFITS de Neuilly-sur-Marne. La Région finance à hauteur de 3,572 millions d'euros.

La loi de 2004 attribue aux Régions la compétence en matière de financement des centres de formation. Mais concernant l'investissement, la loi distingue le social, où nous sommes pleinement compétents, du sanitaire où nous ne sommes compétents qu'en matière d'équipement des centres. Sur ce point, nous sommes toujours en attente d'une clarification, par voie réglementaire ou législative. Nous avons sollicité plusieurs fois le Ministère des Affaires sociales, sans succès à ce jour.

Sur le volet social, j'ai notamment soutenu la construction de nouveaux bâtiments pour le centre de formation BUC Ressources (78) et le CFE de Grigny (91).

Enfin à titre exceptionnel, j'ai soutenu le projet de l'Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon (1025 étudiants) à Neuilly-sur-Marne (93).

Cette intervention régionale dérogatoire se justifie par une forte vétusté du centre de formation - le plus important d'Ile-de-France hors AP-HP.

18 FORMATIONS SANITAIRES & SOCIALES

AIDER LES ÉTUDIANT-ES, AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE VIE

42 000 étudiants sont inscrits dans les formations sanitaires et sociales dans la région. Ma priorité va évidemment aux étudiants les plus précaires. N'oublions pas qu'à titre d'exemple, 67% des étudiants en travail social sont issus de milieux populaires, parfois de familles elles-mêmes accompagnées socialement.

Dès le début du mandat, j'ai décidé d'aligner les montants et barèmes de ces bourses sur celles du CROUS afin d'améliorer sensiblement les conditions de vie des 7700 étudiants boursiers. L'échelon 0 a été créé en 2006, l'échelon 6 en 2010 et les échelons 0bis et 7 à la rentrée 2014.

Pour venir en aide à celles et ceux qui n'entrent pas dans les critères mais connaissent des difficultés, j'ai pérennisé le Fonds régional d'Aide Sociale. Sur l'année scolaire 2013 – 2014, ce sont 278 étudiants

qui en ont bénéficié, pour un montant total de 620 000 €, soit 2 400 € d'aide moyenne.

Et comme les obstacles ne sont pas que financiers, j'ai tenu à pallier le désengagement regrettable de l'AGEFIPH dans l'accompagnement des étudiants sourds en formation d'éducateur de jeunes enfants (traduction des cours de langue des signes).

Votée au budget 2014, j'ai également mis en place une nouvelle aide à la mobilité internationale des étudiants.

Enfin en lien avec la vice-présidente Logement, Emmanuelle Cosse, des résidences étudiantes accueillent désormais les étudiants des FSS qui en étaient jusque-là exclus. Une convention a également été signée avec l'Union Régionale des Foyers de Jeunes Travailleurs.

▲ 970

Nouvelles places de formations
ouvertes depuis 2010, dont 351 petite
enfance

● 7 700

Boursier-es

■ 105

Centres de formations financés par la
Région

● 278

Bénéficiaires du Fond régional d'aide
sociale (FRAS) en 2014



SENSIBILISER À LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Grâce à un amendement du groupe EELV, la Région proposera dès la rentrée 2015 aux futurs travailleurs sociaux des actions de sensibilisation à la santé environnementale, notamment les étudiants en formation d'assistant de service social, de conseiller en économie sociale et familiale, de technicien d'intervention sociale et familiale et d'éducateur de jeunes enfants.

Contrairement aux étudiants des filières sanitaires, les futurs travailleurs sociaux ne bénéficient pas d'actions de sensibilisation à la santé environnement dans le cadre de leur cursus obligatoire.

La sensibilisation se fera sur différents sujets. Evoquons d'abord la **précarité énergétique** : de mauvais réflexes de consommation d'énergie peuvent peser sur le pouvoir d'achat des ménages et réduire d'autant le budget disponible pour l'alimentation, par exemple. Il s'agit

donc de faire connaître aux futurs travailleurs sociaux les principaux leviers d'action pour lutter contre la précarité énergétique afin qu'ils puissent informer sur les principales sources d'économie d'énergie dans le logement, sur la façon de lire une facture, sur les moyennes de consommation normales, sur les différents modes de chauffage et type de matériel...

Dans la continuité de la grande cause régionale de santé consacrée à l'alimentation, l'**hygiène alimentaire** est un autre sujet majeur autour duquel nous devons faire un important travail d'information.

Enfin, les perturbateurs endocriniens (bisphénol A et phtalates) et la **pollution intérieure** seront abordés auprès des étudiant-es : qualité de l'air, impact de l'utilisation des produits ménagers...

AMÉLIORER LE CONTENU DES FORMATIONS

Les futurs professionnels de santé et travailleurs sociaux jouent un rôle essentiel dans la réduction des risques sanitaires et sociaux. Dans cette optique du « mieux vivre », **j'ai décidé de proposer aux centres de formation trois modules complémentaires de sensibilisation des étudiant-es.**

Lancé en 2009, un **module sur l'accompagnement des femmes victimes de violence** a depuis permis de sensibiliser 2 218 étudiants issus de cinq formations différentes. Ce module s'articule autour de trois axes : **la prise de conscience de l'approche sociétale et multiculturelle du phénomène ; le droit international, européen et national ; l'accueil et l'accompagnement (repérer, écouter, croire, aider).**

Un second **module de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes** a été lancé le 8 mars 2014. Il a d'ores et déjà permis de sensibiliser 760 étudiants dans 25 centres de formation. Ces actions de sensibilisation visent notamment à permettre aux **futurs professionnels de la petite enfance d'appréhender et de déconstruire les stéréotypes** autour du rôle des parents à travers une approche sociologique (notions de genre, représentation des femmes, etc.) et historique du **droit des femmes**, ainsi qu'à **promouvoir des pratiques professionnelles non sexistes.**



Avril 2013, intervention sur le plateau de France 3 Région Ile-de-France pour évoquer mon engagement contre les perturbateurs endocriniens. C'est en effet le lancement de la Grande cause régionale de santé : 200 000€ pour aider les associations à renforcer la sensibilisation et la prévention des Francilien-nes.

Directrice de la publication :
Laure Lechatellier

Contenus : Enzo Poultreniez

Mise en page, graphisme et aide
à la rédaction : Opale Crivello

Contact :

<http://laurelechatellier.eelv.fr>

laure.lechatellier@iledefrance.fr

Secrétariat : 01 53 85 63 95

Mai 2015



27 novembre 2014, sur le perron de l'Élysée à l'occasion de la Conférence environnementale où je représentais l'Association des régions de France en compagnie d'Alain Chabrolle, vice-président délégué à la santé et à l'environnement en Rhône-Alpes, et François Veillerette, vice-président chargé de l'environnement, de l'alimentation et de la santé en Picardie. Nous avons pris plaisir à échanger sur nos succès et difficultés tout au long du mandat.



REMERCIEMENTS

A l'approche de la fin de la mandature, je tenais à remercier particulièrement et chaleureusement celles et ceux qui m'ont permis de mener à bien ces presque six années de vice-présidente.

Au groupe EELV, je pense spécialement aux élu-es qui m'ont accompagné en commission action sociale : Michel Bock, Serge Guérin, David M'Banza, Julie Nouvion et Christian Vélot. Je n'oublie évidemment pas Madeleine Rezkalla et tous les collaborateurs du groupe qui ont suivi ma délégation au cours du mandat.

Un grand merci à Étienne Achille, Séverine Mignon, Alexandre Djindian, Catherine Ladoy, Anne-Lise Torck et l'ensemble des agents des services DSS, FSS et MIPES pour leur expertise, leur disponibilité et leur gentillesse.

Enfin, je souhaite remercier tout particulièrement celles, ceux qui ont travaillé au sein de mon cabinet au cours des cinq années et qui ont contribué à écologiser nos politiques publiques : Jade Gilles, Wandrille Jumeaux, Marine Tondelier, Jordan Trombetta, Opale Crivello, et une pensée spéciale et amicale pour Enzo Poultreniez. Mes remerciements vont également vers Christine Floret, Eric Lozinguez et Precilia Grespinet, qui ont également fait partie de mon cabinet. Qu'ils soient ici remerciés pour leurs services rendus pendant cette mandature !